



Nouakchott, le : 04 / 12 / 25  
 انواكشوط في:

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative, à la réparation de service pour l'expertise du vilebrequin maneton cylindres A2 et B2 et les cylindres avoisinants pour déterminer, suivant la DA N° 248-28/CWF/DP/2025 du 12/11/2025

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative, à la réparation de service pour l'expertise du vilebrequin maneton cylindres A2 et B2 et les cylindres avoisinants pour déterminer

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et sa conformité avec les spécifications demandées ;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
  - a. CIP rendu Magasin Général, si vous êtes un fournisseur étranger
  - b. Hors Taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un fournisseur local ;
- 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 4) Mode de règlement : les montant inférieurs ou égal à 50 000 Erous ou dollar, leur paiement se fera par remise documentaire et les montant supérieurs à 50 000 Erous ou dollar, leur paiement se fera par Lettre de Crédit ;
- 5) Le délai de livraison du matériel à commander doit, être obligatoirement précisé ;
- 6) Les deux offres en deux copies ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionné :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux  
 Direction des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C - Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer  
 Nouakchott - Mauritanie - BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N 248-28/CWF/DP/2025 du 12/11/2025)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le **Mardi 16/12/2025 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresses suivante : [dcamg.daa@somelec.mr](mailto:dcamg.daa@somelec.mr). Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux



SPT/ Groupe- SOMELEC  
 DCPT/DP/DGET  
 CENTRALE WHARF  
 UR: 30/K

⇒ DAS  
 P, traitement  
 Arg 01/12/25  
 DAT 01.12.25  
 Faire le nécessaire  
 01/12/25

Nouakchott, le 12/11/2025

## DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 248-28/CWF/DP/2025

ENSEMBLE : MOTEUR MAN 18V28/32S N° DE SERIE : P-40115-02-51(47)  
 SECTION : VILEBREQUIN DU GR09

NB2 : Cette DA Annule et Remplace la DA N° 232-26/CWF/DP/2025

NB1 : La Certification de Constructeur MAN Diesel est Obligatoire

Item	Désignation	Quantité	Référence
01	Prestation de service pour l'expertise du vilebrequin, maneton cylindres A2 et B2 et les cylindres avoisinants pour déterminer la côte de réparation si nécessaire. Faire la liste des PDR nécessaires pour la remise en marche du groupe. Suivant le cahier de Charges ci-dessous.	01	MAN 18V28/32S
Voir le cahier de charge ci-joint			

Nombre item : 01

CHEF SERVICE E.M

CHEF DEPARTEMENT GESTION  
 DES ENERGIES THERMIQUES

DIRECTEUR DE PRODUCTION

DIRECTEUR CENTRAL DE  
 PRODUCTION ET DE TRANSPORT

	SOMELEC
DCAMC	COURRIER ARRIVÉE
N°	3236
Date :	Ye 01/12/25

1/2

DIRECTEUR GENERAL

25-11-25

# CAHIER DE CHARGES

## **I- Préambule :**

Suite à l'incident sur le vilebrequin ; maneton des cylindres A2&B2 du Groupe 09, La SOMELEC lance ce cahier de charges de prestation de service pour l'expertise du vilebrequin ; manetons de Cylindres A2 et B2 et les cylindres avoisinants pour déterminer la côte de réparation du vilebrequin pour le Groupe 09 de Type **MAN 18V28/32S** de la centrale Wharf, objet de la DA N° 248-28/CWF/DP/2025 en date du 12/11/2025, auprès de ses fournisseurs spécialisés dans les domaines d'expertises des vilebrequins pour les moteurs de Type **MAN 18V28/32S**.

## **II- Objectif :**

Faire l'expertise du vilebrequin ; manetons de Cylindres A2& B2 et les cylindres avoisinants pour déterminer la côte de réparation des manetons pour le Groupe 09 de type **MAN 18V28/32S** de la centrale Wharf

## **III- Caractéristiques de Groupe :**

Type de Moteur : MAN 18V28/32S

## **IV- A la Charge du Prestataire Pour Chaque Groupe :**

- L'outillage et le personnel pour la réalisation de ces travaux, sont à la Charge du Prestataire.
- Les Travaux doivent être exécutés que par un personnel spécialisés sur l'expertise des vilebrequins des moteurs **MAN 18V28/32S**.
- Le prestataire est exigé de présenter une attestation des travaux similaires effectués sur le même Type des Groupes MAN 18V28/32S.

## **V- RAPPORT :**

Le soumissionnaire doit produire un rapport détaillé à la fin de la réalisation des travaux sur le Groupe, précisant la liste de toutes les pièces endommagés et les pièces nécessaires pour la remise en état de marche du groupe.

## **VI- A la charge de la SOMELEC :**

La SOMELEC doit fournir :

- Les détails techniques des moteurs
- Personnel de suivi des travaux
- Source d'électricité en cas de besoin
- Source d'eau en cas de besoin
- Source d'air comprimé en cas de besoin

## **VII- GARANTIE :**

Le Soumissionnaire Retenu devra exécuter les phases contractuelles d'activités à savoir :

- Garantir la sincérité et la fiabilité des travaux d'expertises réalisés.

**Directeur Central de Production et du Transport**